Cfdt: AVIATION CIVILE FOCUS

De la fiche métier à la fiche de poste – Etat des lieux des outils disponibles à la DGAC

FOCUS N° 43 – 31 août 2017

Vous avez dit « Parcours professionnels » ?

La question des parcours professionnels intéresse l'administration et les agents à juste titre, et de nombreux groupes de travail issus du protocole social travaillent actuellement sur ces questions, directement ou indirectement.

Mais avec quels outils ? Le SPAC CFDT fait un point sur les outils actuellement utilisables en la matière, et y adjoint ses propres commentaires et recommandations.

Démarche métier

La démarche métier est documentée à 3 niveaux :

- Niveau 1 interministériel (missions de l'état): emplois de référence contenus dans le Répertoire interministériel des métiers de l'Etat (RIME) consultable sur le site de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (Cliquer ici)

- Niveau 2 ministériel (missions de l'organisation centrale et/ou déconcentrée) : Emplois type contenus dans le répertoire des métiers de chaque ministère consultable à la DGAC sur Bravo Victor (vie de l'agent/mobilité/accompagnement de carrière/répertoire des métiers),

- Niveau 3 service opérationnel (missions du service) : postes de travail décrits dans les fiches de poste dont une trame type est présentée sur le site de la DGAFP au titre des outils d'accompagnement de la mobilité (Cliquer ici).

POUR NOUS ÉCRIRE :
SPAC.CFDT@WANADOO.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.SPAC-CFDT.ORG

POUR PLUS D'INFOS
01 58 09 45 55

Cfdt: AVIATION CIVILE FOCUS

De la fiche métier à la fiche de poste
FOCUS N° 43 – 31 août 2017

Le RIME (niveau 1)

Une troisième édition du RIME est parue en avril 2017, elle a été enrichie de 2 domaines fonctionnels et de 72 nouveaux métiers. Cette nouvelle édition valorise également les compétences et les acquis de l'expérience en prenant en compte désormais les compétences managériales et les savoir-être associés à chaque métier. L'indication d'emplois-types ministériels illustre désormais l'emploi-référence.

Les fiches type d'emploi de référence contenues dans le RIME (Niveau 1), documents dynamiques appelés à évoluer au fil du temps dans le cadre d'une mise à jour régulière du répertoire, constituent le niveau le plus générique des métiers, le niveau le plus fin étant la fiche de poste (niveau 3).

A partir du RIME et des emplois de référence, chaque ministère a construit son propre référentiel décrivant des emplois-types qui sont un regroupement de postes ayant, entre eux, une proximité de contenu et d'exigences de compétences. Chaque emploi-type ministériel (niveau 2) est rattaché à un emploi-référence du RIME (niveau 1), chaque fiche de poste (niveau 3) devant elle-même renvoyer aux références ministérielles (DGAC).

La démarche d'actualisation est pilotée par la Direction générale de l'administration de la Fonction publique (DGAFP) en étroite collaboration avec les directions des ressources humaines ministérielles.

Commentaires de la CFDT

Malgré une liste des emplois-référence par domaine fonctionnel en début de document et par ordre alphabétique en fin de document, il est difficile de comprendre la logique de la classification du RIME. « L'obligation » de rattacher chaque métier des ministères à un domaine fonctionnel ou à une fiche type d'emploi de référence conduit à certaines aberrations ou incohérences.

Ainsi le métier de contrôleur aérien civil est classé dans le domaine fonctionnel « Défense » qui regroupe les emplois spécifiques aux forces armées (fiche référence FP2DEF07).

Le métier d'inspecteur de la sécurité du transport aérien est classé dans le domaine fonctionnel contrôle externe sur la fiche référencée FP2CTL02, le chargé d'audit-contrôle et évaluation sur la fiche FP2CTL04. Ce métier pourrait très bien correspondre également à la fiche FP2CTL03 (vérificateur). Un métier DGAC peut donc correspondre à plusieurs métiers du RIME.

POUR NOUS ÉCRIRE :
SPAC.CFDT@WANADOO.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.SPAC-CFDT.ORG

POUR PLUS D'INFOS
01 58 09 45 55

Cfdt: AVIATION CIVILE FOCUS

De la fiche métier à la fiche de poste
FOCUS N° 43 – 31 août 2017

Répertoire des métiers de la DGAC (niveau 2)

A l'occasion du GT parcours professionnels à la DSAC dont la dernière réunion a eu lieu le 29 juin 2017, l'Administration a présenté l'état d'avancement de la mise à jour du répertoire des métiers de la DGAC débutée en 2014 (dernier répertoire validé en CTP DGAC en 2009). Ce répertoire est organisé en 15 filières, chacune composée d'Emplois-types DGAC décrit dans une fiche (Niveau 2).

Depuis janvier 2017, la mise à jour s'effectue au rythme d'un lancement de trois filières tous les deux mois. La mise à jour devrait être terminée pour la fin de l'année.

L'organisation de cette mise à jour est basée sur des binômes constitués des correspondants des directions métiers et du personnel de la mission management des connaissances (MC2).

Le GT parcours professionnels en DSAC avancera sur la construction des compétences sans attendre la finalisation du répertoire métiers. Toutefois les conclusions du GT devront être compatibles avec le contenu du répertoire DGAC qui constitue un référentiel de compétences (connaissances et savoir-faire). Le GT pourrait ainsi produire certaines recommandations pour alimenter les fiches métier (niveau 2) et en particulier la rubrique « parcours professionnel ».

Commentaires de la CFDT

Le travail actuellement en cours devrait permettre de mettre à jour les fiches obsolètes dans certains métiers (DSI par exemple) ou imparfaites. En marge de ce besoin incontestable de rafraîchissement, les différentes rubriques sont renseignées objectivement et apportent une plus-value sur la connaissance des métiers. En particulier, les rubriques « conditions particulière d'exercice », « parcours professionnel » et « tendances d'évolution » sont intéressantes.

Pour exemple, il est fait mention du « travail posté » pour qualifier l'organisation du travail des contrôleurs aériens, notion introduite par la Directive Européenne pour nommer le travail en équipes.

Les déplacements réguliers, les risques de tension forte et la complexité des domaines surveillés sont bien notés comme conditions particulières d'exercices pour les inspecteurs.

(NB : la correspondance dans le RIME devrait viser la référence de la fiche métier plutôt que le numéro de page qui change à chaque mise à jour.)

POUR NOUS ÉCRIRE :
SPAC.CFDT@WANADOO.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.SPAC-CFDT.ORG

POUR PLUS D'INFOS
01 58 09 45 55

Cfdt: AVIATION CIVILE FOCUS

De la fiche métier à la fiche de poste
FOCUS N° 43 – 31 août 2017

La fiche de poste (Niveau 3)

La fiche de poste est l'expression de la contextualisation des emplois décrits dans le RIME et dans le répertoire ministériel. Elle doit être précise tout en étant concise. Elle est le document avec lequel l'agent est le plus familiarisé puisqu'il la consulte lors des campagnes de mobilité. Elle est évolutive, datée et actualisée, notamment au cours de l'entretien professionnel annuel.

La fiche de poste est selon le guide pratique 3 « les outils d'accompagnement de la mobilité » produit par la DGAFP :

- **un outil de recrutement (primo-affectation, mobilité) : elle demande à l'employeur de bien cerner ses besoins et ses attentes sur le poste ouvert ; elle est le vecteur de publication de la vacance de poste ; elle est le support de l'entretien d' « embauche » ; elle permet à l'agent de se positionner sur des emplois les plus adaptés possibles à ses attentes et à ses compétences ;**
- **un outil de dialogue et de management : lors de l'entretien professionnel annuel, elle permet de confronter la description formelle du poste à la réalité des activités et des tâches et de mesurer l'évolution d'un poste de travail, elle a une valeur quasi-contractuelle ;**
- **un outil de gestion personnalisée des agents pour la valorisation de leurs compétences, pour l'élaboration des parcours et des projets professionnels et la professionnalisation des agents ;**
- **un outil de connaissance de l'organisation du travail dans la structure en formalisant les situations de travail de chaque agent et en favorisant une meilleure connaissance des contributions de chacun ;**
- **un outil d'information pour un autre candidat et les autres acteurs RH, notamment lors de la constitution de viviers ;**
- **un cadre de référence : elle permet, en la confrontant aux autres fiches de postes de métiers et de responsabilités similaires, de bien calibrer et positionner le poste dans l'organigramme.**

Cfdt: AVIATION CIVILE FOCUS

De la fiche métier à la fiche de poste

FOCUS N° 43 – 31 août 2017

Commentaires de la CFDT

Si l'on consulte les avis de vacances d'emploi de la DGAC de la dernière campagne (fiches archivées dans l'outil SIGNAL), force est de constater que les fiches de poste sont loin de présenter la précision que l'on attend d'elles, certaines d'entre elles n'ont même pas une juste définition du poste ouvert. Elles sont la plupart du temps moins détaillées que les fiches métiers du ministère et, au lieu de développer certains aspects comme l'organisation du travail ou les moyens mis à disposition, certaines rubriques ont été négligées voire supprimées.

La CFDT s'en étonne d'autant plus qu'un formulaire type de la fiche de poste est consultable sur le site de la fonction publique au moins depuis 2010 (réactualisé en 2016).

En l'état, les fiches de poste de la DGAC ne possèdent pas les qualités qui devraient être les leurs et ne peuvent constituer l'outil aux multiples fonctions nécessaires à la bonne gestion des ressources humaines décrites dans le guide de la DGAFP.

En particulier, si les entretiens annuels étaient correctement réalisés en s'appuyant sur un outil bien structuré, les fiches de poste seraient régulièrement actualisées et, de fait, à jour et en adéquation avec l'opérationnel. S'en suivrait une mise à jour des fiches métiers plus aisée et moins chronophage qu'aujourd'hui.

POUR NOUS ÉCRIRE :
SPAC.CFDT@WANADOO.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.SPAC-CFDT.ORG

POUR PLUS D'INFOS
01 58 09 45 55